



L'ECHO de MEREY

N°5 Octobre 2021

Bulletin trimestriel

Le mot du Maire

Chères Méréyennes, Chers Méréyens,

J'espère que vous vous portez bien et que vous avez passé un bel été et une agréable rentrée.

Je voudrais profiter de l'occasion de cette communication pour revenir sur deux sujets d'actualité qu'il me semble important de détailler :

Les travaux des Moulins de Mérey

Après l'enfouissement des réseaux effectué par le SIEGE de mars à mai 2021, la tranche « assainissement en travers » a été lancée le 27 septembre. Ces travaux dureront au moins 4 semaines. La suite, prévue semaine 42, concernera Les enrobés des trottoirs. Enfin, auront lieu les enrobés voirie, programmés pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

L'entreprise COLAS, en charge des travaux, a été retenue suite à son offre d'un montant de 119 811,32 € HT qui permet d'économiser 13 258,68 € HT sur le budget initialement prévu de 133 070 € HT. Ces économies viendront combler une bonne partie du coût de la deuxième tranche de travaux consistant en l'implantation des feux tricolores et un aménagement pour la sécurité routière, rue de Pacy.

Augmentation de la taxe des ordures ménagères

Vous avez certainement constaté une augmentation importante de vos taxes foncières en ce début d'automne. Rassurez-vous, cela ne provient en aucun cas d'une décision de votre conseil municipal, puisque le taux d'imposition communal reste fixé à 34,25%, mais de la SNA (Seine Normandie Agglomération). La hausse vient principalement de la taxe sur les ordures ménagères qui est passée de 13,6% en 2020 à 18,23% en 2021. Tout cela s'explique : la problématique actuelle que rencontre la SNA est le coût exorbitant du traitement des déchets résultant principalement du non-respect du tri sélectif. D'après une enquête récente menée par la SNA, 57 % du contenu des poubelles vertes pourrait être recyclé.

A ce sujet, des solutions simples à mettre en œuvre sont possibles : un tri rigoureux et un composteur au fond du jardin.

Pour finir, j'aimerais vous souhaiter à tous un bel automne et une bonne reprise économique.

Bien à vous,

Noureddine SGHAIER

Maire de MEREY

Rédaction

Sonia Ohanian & Bruno Plaza

Sommaire

- Le mot du Maire
- Vos élus
- Faire-part
- Informations
- Bon à savoir
- Un habitant de la commune à l'honneur
- Dates à retenir
- Gastronomie

Votre conseil municipal

Vos élus sont attentifs au bon fonctionnement de la commune et veillent à ce que vos intérêts soient défendus.

Le Maire et ses Adjoints

Noureddine Sghaier : 06 40 20 45 18

Romain Bourguine 1^{er} Adjoint : 06 21 56 09 84

Éric Kéléchian 2^{ème} Adjoint : 06 03 79 07 28

Gérard Petit 3^{ème} Adjoint : 06 72 46 02 68

Les Conseillers municipaux

Anne-Marie Delabre, Bruno Plaza, Franck Denis,
Sonia Ohanian, Stanislas Sully, Arnaud Baudry,
Jessyca Kopacz.

Bienvenue aux nouveaux Méréyens

DELLAVault Jean-Louis

DOUCHEZ Nicolas, Stéphanie, Morgan et Loévan

ABDELHEDI Ouassin, Waad, Assil et Alice

OHANIAN Jacques et Alice



L'ECHO de MEREY

Informations

Bourse scolaire pour les collégiens :

Les dossiers de demande de bourse scolaire départementale et nationale sont à effectuer du 2 septembre au 21 octobre 2021.

Quelles sont les conditions pour bénéficier d'une bourse départementale ?

- Remplir une demande de bourse nationale auprès du collège de votre enfant à la rentrée scolaire.
- Obtenir un accord d'obtention de bourse nationale.
- Être domicilié dans l'Eure.

Travaux aux Moulins de Mérey :

Suite à la dernière réunion avec le chargé d'affaires du département et l'entreprise Colas, nous vous informons que les travaux d'assainissement en traverse aux Moulins de Mérey ont démarrés le 27 septembre 2021 pour une durée de 5 semaines.

Soutien à l'achat d'un composteur individuel :

La SNA soutient l'acquisition de composteurs pour les particuliers résidants sur le territoire de SNA adhérent au SETOM. Cette subvention, attribuée par la SNA s'élèvera à 30€ pour l'achat d'un composteur d'une valeur de 55€TTC minimum. Elle interviendra lors de l'année 2021 et sera limité à l'achat d'un composteur par foyer. Pour obtenir votre remboursement, remplissez le formulaire qui vous sera remis en Mairie et renvoyez-le avec les justificatifs à la SNA 12 rue de la mare à Jouy 27120 Douains ou par mail environnement@sna27.fr

Ramassage des Encombrants :

La commune de Mérey organisera, un ramassage des encombrants avant la fin de l'année. Nous vous informerons des modalités d'organisation par courrier, dès que la date sera fixée.

Déchèterie, modalités d'accès :

L'accès aux déchèteries est gratuit et réservé aux particuliers.

L'accès est autorisé sur présentation d'une vignette d'accès à coller sur le pare-brise, délivrée par Normandie Agglomération sur le site du SYGOM <https://sygom.horanet.com>

Mise à jour du site de la commune :

N'hésitez pas à le consulter : <http://merey27.fr>



L'ECHO de MEREY

Bon à savoir



Besoin de financements et d'un accompagnement technique et administratif pour rénover, adapter ou louer votre logement ?

LANCEMENT DES OPAHS & OPAH-RU
SUR VOTRE TERRITOIRE !

Missionné par Seine Normandie Agglomération (SNA), l'opérateur CITÉMÉTRIE est à votre disposition pour vous informer et vous assister gratuitement dans vos démarches :

Tél : 02.78.77.60.70 ou E-mail : opah.sna@citemetrie.fr

Plus d'infos sur le [site sna27.fr](http://www.sna27.fr) pour tout connaître sur ce dispositif et suivre son actualité :

<https://www.sna27.fr/vivre-ici/habitat/operation-programmee-pour-lamelioration-de-lhabitat/>





L'ECHO de MEREY

Bon à savoir

Normandie
Arômes
PRODUCTEUR D'HUILES ESSENTIELLES



ENLEVEMENT GRATUIT de vos tailles de Thuya

Gagnez du temps :

STOP aux allers-retours à la déchetterie.

Recyclez vos déchets :

Les feuilles de Thuya ralentissent le compostage.
Nous les employons pour produire
de l'huile essentielle *Made in Normandie*.

Comment ça marche ?

- 1/ Contactez-nous par mail ou téléphone, nous fournissons les Big Bags gratuitement .
- 2/ Remplissez les Big Bags lors de la taille de vos haies*
- 3/ Appelez-nous pour planifier votre enlèvement

**Uniquement les tailles de Thuya, pas de branches, pas d'autres végétaux*



Zone d'intervention :
Région Pacy / Saint André / Ivry

Pour les volumes > 12 m3,
le mode de collecte est différent et
la zone d'intervention est étendue,
contactez nous.

Contact Téléphone : 06 17 86 07 52

Contact Mail : Thuya@normandiearomes.fr



L'ECHO de MEREY

Bon à savoir

Seine Normandie
AGGLOMÉRATION

Le tri + simple !
TOUS les EMBALLAGES se trient !

TOUS les flacons et bouteilles en plastique vides

TOUS les cartons et briques vides

TOUS les emballages en métal vides

Les bons réflexes de tri pour un recyclage optimisé

- Jetés directement dans le bac jaune
- Bien vidés et non lavés
- Non imbriqués

À PARTIR DE SEPTEMBRE 2021

TOUS les pots, barquettes et films plastiques

TOUS les petits emballages en métal

RAPPEL

TOUS les papiers et emballages en verre vides sont à déposer uniquement dans les bornes de tri.

+ d'informations : sna27.fr

CITEO
Généraliste emballés - verre
www.citeo.fr

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1er septembre, le tri sélectif c'est plus simple !

Vous pouvez déposer tous vos emballages dans votre bac jaune.

- Papiers
- Emballages en carton et briques alimentaires
- Emballages en métal
- Emballages en plastique sans exception

Engageons-nous, trions plus !





L'ECHO de MEREY

Un habitant de la commune à l'honneur

Monsieur Thierry Heron, boulanger à Louviers, participe à la nouvelle saison de « La meilleure boulangerie de France », diffusée sur M6.

Installé depuis 1986, Thierry Héron est plus qu'un simple artisan-boulangier. Cette boulangerie artisanale et familiale, ouverte entre père et filles a la volonté d'offrir des produits faits maison respectueux et de la tradition.

Cette maison familiale utilise des produits locaux normands de qualité pour la création de ses produits. Les ingrédients rigoureusement sélectionnés viennent exclusivement de Normandie afin de garantir un goût unique.

Ainsi, la maison Héron n'aspire qu'à vous faire découvrir ou redécouvrir de grands classiques et des douceurs parfois oubliées qui seront garants de moments de partage et de gourmandises assurées et assumées !



« Parce que créer des produits de qualité et toujours plus gourmands est une priorité pour nous, nous tenons à sélectionner des matières premières de qualité »

Nous souhaitons un immense succès à la Boulangerie Maison Héron Père et Filles !



L'ECHO de MEREY

Dates à retenir

Le conseil municipal a le plaisir de vous informer des dates des événements qu'il est en mesure de maintenir et d'organiser conformément aux directives relatives aux rassemblements.

- **Formation aux premiers secours (PSC1) :**

La formation aux premiers secours d'une durée de 7 heures, avec attestation de validation des acquis PSC1, prévue courant octobre a été annulée, faute de participants.

- **La Cérémonie commémorative de l'Armistice**

La commémoration officielle de l'Armistice annonçant la fin de la première guerre mondiale de 1914-1918 et la victoire des alliés, signée le 11 novembre 1918 à Compiègne, aura lieu le jeudi 11 novembre 2021 à 11 heures devant le monument aux morts.

- **Le Repas des aînés**

Le repas des aînés sera de nouveau remplacé cette année par un panier gourmand qui sera remis en main propre dans le courant du mois de décembre par les membres du conseil municipal.

- **L'Arbre de Noël des enfants**

L'Arbre de Noël des enfants aura lieu le samedi 11 décembre 2020 à 14h30 dans la salle des fêtes de la mairie.

Nous vous communiquerons plus de précision concernant l'organisation de cet événement.

- **La Fête de Mérey**

La fête de Mérey sera organisée durant le premier semestre 2022. Nous reviendrons vous confirmer les détails de cette nouvelle formule en début d'année prochaine.



L'ECHO de MEREY

Gastronomie « Les Bourdelots »



Extrait Patrimoine Normand N°45 par George Bernage

Lorsque les pommes et les poires sont arrivés à maturité, on cuit des bourdes, c'est à dire que les fruits sont enrobés dans une légère couche de pâte et déposés quelques instants dans le four chauffé.

Voici un dessert simple, agréable et bien normand, attesté dans toute la région, Jean seguin note aussi que, d'après les anciens glossaires, de Métiviere du Ménil (publiés au XIXe siècle), " bourde " signifie plusieurs fruits cuits sous une couche de pâte, tandis que " bourdelot » désigne une seule poire ou pomme cuite de même manière ". Ces références, nous montrent que ces recettes sont fort anciennes. Ainsi, un bourdelot est une pomme ou une poire cuite dans une pâte, "cuite de même manière. Autrefois, on cuisait les bourdelots dans le four dont chaque ferme disposait. Ils étaient enfournés avant ou après le pain et faisait le régal d'une collation de dix heures (que l'on appelait un dizeu).

Ainsi, les bourdelots sont connus dès le XIXe siècle et sont simplement préparés, pomme cuite de même manière dans une pâte ; cette recette simple est d'évidence encore plus ancienne. Découvrons d'abord les bourdelots aux poires, selon les recettes actuellement en usage.

Ingrédients :

6 poires

400 grammes de pâte Brisée.

Beurre

Sucre

1 jaune d'œuf

Préparation :

Prenez six poires à cuire, de préférence des poires de curé et 400 grammes de pâte Brisée.

Pelez et évidez les poires tout en conservant la queue.

Roulez-les dans du sucre, puis mettez un peu de beurre dans la partie évidée dans le bas.

Etalez la pâte assez fine, découpez-la en six carrés puis entourez chaque poire avec, en laissant la queue dépasser.

Dorer avec le jaune d'œuf.

Puis faire cuire au four, thermostat 6-7 (180°) durant 45 minutes.

Bon appétit !